



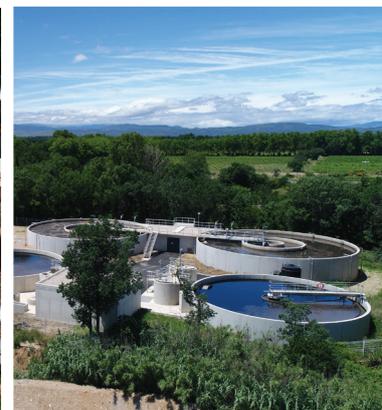
Aspres

août 2018

infos

Bulletin d'informations de la communauté de communes des Aspres

www.cc-aspres.fr



P4
COMMUNAUTÉ



P8
ENFANCE
JEUNESSE



P24
ENVIRONNEMENT



P30
ÉCONOMIE

P37
CADRE DE VIE
SOCIAL

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES
- LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA
COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROILLAS - VILLEMOLAQUE



Sommaire

Édito :	3
La Communauté de Communes des Aspres - En Chiffres	4
Des hommes et des femmes au service de la population...	
Petite enfance : Crèche	8
Petite enfance : Relais d'Assistances Maternelles (RAM)	8
Enfance : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	12
Restauration Scolaire	16
Jeunesse : Point Informations Jeunesse (PIJ)	18
Environnement	
Gestion des déchets	24
La Collecte des palmiers	19
Une communauté engagée en faveur du développement économique et de l'emploi	
Les Caves Byrrh	30
La vie de la communauté	
Quelques temps fort	35
Inauguration du bistrot de Calmeilles	36
Une communauté soucieuse de la préservation de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants	
Nos chantiers	37
Téléalarme et Portage repas	38



Allée Capdellaire
Immeuble Multifonction
Christian Bourquin
2^{ème} étage - BP 11
66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87
Fax : 04.68.84.67.78
Mail : contact@cc-aspres.fr

OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 8h à 13h
et de 14h à 18h
(17h le vendredi)

Coordonnées Utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Christian Bourquin – 2^{ème} étage
Allée Hector Capdellaire – BP11 – 66 301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction -1er étage
Allée Hector Capdellaire – BP11 – 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07 / creche@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castelnou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa : 04.68.08.53.31

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1er étage
IMF – Allée Hector Capdellaire – BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir
rue Pierre Sépard – 66300 Thuir
Tél/Fax : 04.68.53.04.14
servicejeunessedethuir.unblog.fr
pij@cc-aspres.fr

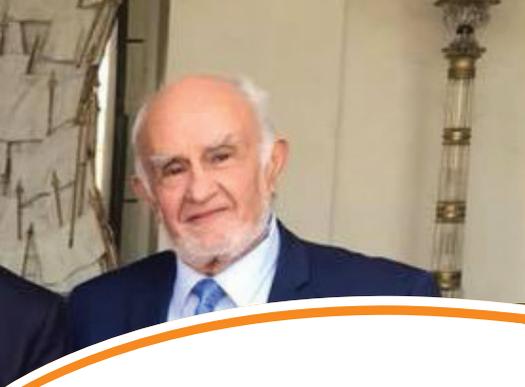
Relais d'Assistances Maternelles

19 avenue Amiral Nabona
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Pôle Petite Enfance Famille

19 avenue Amiral Nabona
66 300 THUIR
06.16.43.79.25
coordo@cc-aspres.fr





Édito

Madame, Monsieur,

Cette publication estivale du bulletin communautaire des Aspres, est l'occasion de vous présenter le budget voté au cours du premier semestre en termes de projections, mais également de vous informer et de faire un point sur les 6 mois écoulés dans les divers services communautaires.

Après quelques années successives de baisses de dotations de l'Etat, assorties d'une montée en puissance de nos compétences et services, nous avons dû prendre des dispositions en 2016, il y a donc 2 ans, qui n'étaient pas faciles. Malgré tout, nous avons agi de façon à réduire au maximum l'impact sur les ménages : l'unique hausse du taux de Taxe d'Habitation opéré en 20 ans d'existence nous permet de rester en deçà de la moyenne départementale et la mise en œuvre de la Taxe sur le foncier non bâti a été effective sur l'ensemble des intercommunalités du département... Ces dispositions étaient inéluctables.

Cela a permis de reconstituer notre capacité à investir et a stabilisé notre fonctionnement. C'était donc une nécessité, et cette stabilité retrouvée nous permet, cette année encore, de décider **d'un gel des taux** de l'ensemble des impôts locaux.

Pour autant, aujourd'hui, il va de soi que plus aucune compétence ne peut être intégrée sans envisager la recette qui la couvrirait. A cet égard, il convient de rappeler que cette année est marquée par l'intégration de la compétence Gemapi. La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation (MAPTAM et NOTRe). Protection des zones humides, gestion des zones de rétention, construction des barrages, berges et autres digues le long des rivières et du littoral : autant de travaux qui seront désormais intégralement pris en charge par les intercommunalités et non plus répartis ou gérés par l'État et les communes. Eu égard aux disparités de prise en charge de cette problématique par les communes de notre territoire jusqu'ici, nous avons

décidé de transférer cette compétence aux 3 syndicats de bassin qui couvrent notre périmètre (SMBV Tech, SMBV Têt, SMBV Réart), et d'instaurer la taxe gemapi en calculant au plus juste le produit attendu, soit 180 000€ pour 2018. Cela correspond à 8,62€/habitant sur notre territoire qui seront répartis parmi les contribuables. Bien qu'il soit toujours douloureux d'impacter le budget des ménages et de solliciter encore un effort aux entreprises locales, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une taxe nécessaire, imposée par la loi, pour prévenir les inondations et gérer cette nouvelle compétence pour laquelle, la Communauté de Communes n'a donc pas eu son mot à dire...

En termes de **PERSPECTIVES**, l'année 2018, dans le respect de nos possibilités et de nos marges de manœuvre budgétaire, en plus des investissements classiques qui seront planifiés sur plusieurs années, 2018 sera l'année de la poursuite de nos grands investissements. Il y a bien sûr la poursuite des investissements en cours : les bistrots-Multiples ruraux, la réhabilitation de l'hôtel du commerce pour y implanter une école de sommellerie... Mais d'autres projets sont à l'étude : la création d'un pôle agroalimentaire avec la construction d'un atelier de découpe sous forme d'atelier relais. Un travail important sera également effectué autour des thèmes de l'eau et de l'assainissement. Je le rappelle, l'eau est un enjeu majeur sur notre territoire car il conditionne désormais nos perspectives de développement et d'urbanisation. Enfin, 2018 sera aussi l'année du tourisme vert : après avoir investi sur le circuit de visites des caves Byrrh qui est la vitrine de l'offre touristique des Aspres, il convient de doter notre territoire de produits touristiques complémentaires (comme la randonnée pédestre et le cyclotourisme dans les Aspres...) qui aideront aussi à la pérennité du réseau des «Bistrots du Pays».

Bonne lecture à tous !

Le Président, René OLIVE
Maire de Thuir, Conseiller Départemental

La Communauté de Communes En Chiffres...

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Jean-Marie LAVAIL

Vice-Président en charge des finances

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2013	2014	2015	2016	2017	variation 2016/2017
Total	9 321 019,95 €	9 874 769,74 €	10 066 931,07 €	9 965 781,31 €	10 199 749,00€	+ 2,35 %

Recettes de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2013	2014	2015	2016	2017	variation 2016/2017
Total	12 469 882,00 €	11 891 766,78 €	11 511 159,45 €	11 956 514,18 €	12 723 965,54 €	+ 6,42%

Analyse du budget de fonctionnement : un équilibre fragile, consolidé, et à maintenir

La maîtrise du budget de fonctionnement reste l'enjeu principal.

- **0,72%** ... c'est la variation effective des dépenses réelles de la Communauté, par rapport à 2016.

La Collectivité sait faire face à l'ampleur de ses nombreuses compétences, axées notamment sur l'aménagement économique du territoire et les services aux administrés.

Le résultat est d'autant plus remarquable qu'au bon fonctionnement des services s'imposent des hausses de coûts indépendantes de la gestion de la communauté : fluides, transports, maintenances diverses, application de réglementations liées aux bâtiments, personnel,...

+2,11% de recettes réelles est constatée, principalement dûe aux recherches de partenariats financiers (subventions), et aux efforts des ménages (fiscalité directe) permettant de compenser et de dépasser la baisse des compensations et dotations de l'Etat (-6,88% de DGF par rapport à 2016).

Les efforts fournis en matière de dépenses, associés aux augmentations de recettes, permettent de dégager un excédent de fonctionnement confortable, répondant aux orientations fixées l'an passé pour les années à venir : 1,5 million d'excédent d'exercice.

A ce montant, il convient d'ajouter l'excédent 2016, à hauteur de 982 300€. Ce qui permet de constater un résultat de clôture de +2,5 millions en fonctionnement, et de se projeter jusqu'en 2020 à la mesure des orientations fixées, tant en fonctionnement, qu'en investissement.

Toutefois, la prudence doit être maintenue dans les axes à prioriser, l'avenir des dotations et la probable augmentation de dépenses étant incontournables pour les EPCI, de façon générale, et principalement pour notre communauté dont les compétences élargies touchent tant les services que les projets d'investissement.

L'incidence des transferts de compétences, en matière d'urbanisme, de gestion du pluvial, ou GEMAPI vont forcément avoir des incidences sur la prévision des postes de dépenses. Et même si la collectivité et ses agents ont acquis l'urgence de maîtriser les dépenses, certaines vont s'imposer à la collectivité.

Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2013	2014	2015	2016	2017	variation 2016/2017
Total	5 598 358,02 €	6 553 324,74 €	6 563 112,31€	3 553 381,00 €	2 105 553,89 €	- 59,25%

Recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2013	2014	2015	2016	2017	variation 2016/2017
Total	8 342 090,35 €	6 404 990,43 €	4 932 249,94 €	3 996 845,00 €	2 361 892,63 €	- 59,09%

Sur cette section, les résultats s'équilibrent en dépenses et recettes. Les variations sont à la baisse, notamment due aux impératifs à assumer tels que compléments d'études, retards des maîtres d'œuvre, redéfinition de certains projets... , avant lancement des opérations.

De fait, en matière d'investissement, 2017 se caractérise par une baisse substantielle des dépenses liées aux travaux sous maîtrise d'ouvrage communautaire, et une forte diminution des réalisations de fonds de concours attribués aux communes. Et ce, malgré des engagements plus conséquents actés lors du Débat d'Orientations Budgétaires. Cela s'explique aussi notamment par le fait que 2017 fut une année d'élections nationales (Présidentielles et législatives) ayant généré de nombreux retards dans l'instruction des dossiers de demande de subventions.

La réalisation de ces opérations est donc reportée en restes à réaliser pour 2018, et calibrée dans les crédits reportés du plan pluriannuel fixé pour 2016-2020.

Parallèlement, les chantiers engagés sur l'exercice précédent ont été poursuivis ou finalisés : traversées de villes à Montauriol, Camélas, Brouilla, Banyuls dels Aspres ; Bistrot – Multiple rural de Calmeilles...

Concernant les recettes, la variation notable est celle des subventions effectivement comptabilisées sur l'exercice ; les chantiers ayant pris du retard, les versements des subventions attachées à ces opérations n'ont pu être sollicités. L'excédent antérieur (+1 008 433,84€) vient équilibrer les résultats, et contrebalancer la baisse.

2018 s'augure sous un nouveau jour : les chantiers importants ont été ou vont pouvoir être lancés, les subventions pouvant être mobilisées.

RÉCAPITULATIF

Situation au 31/12/2017	2017	
	Fonctionnement	+ 2 524 216,54
	Investissement	+ 256 340,74

Comptes Administratifs + Restes à réaliser	2017	
	Fonctionnement	+ 2 254 216,54
	Investissement	+ 870 601,70

Investissements Restes à Réaliser	2017	
	Dépenses	899 443,82
	Recettes	1 513 705,36

Soit un excédent définitif de 2 780 557,28 €

La Communauté de Communes En Chiffres...

PERSPECTIVES 2018

Les résultats 2017 permettent donc de dégager un excédent définitif cumulé de 2,78 millions.

950 000€ sont réservés à la section de fonctionnement, laquelle prévoit un virement de 1,2 million à l'investissement. Section à laquelle s'ajoutent l'excédent antérieur de 256 340€ et l'affectation des résultats de 1,57 million.

Ces montants positifs permettent de maintenir la projection pluriannuelle 2016-2020 fixée, tout en reportant sur 2018 les opérations d'investissement non réalisées en 2017.

Les orientations budgétaires proposées s'articulent autour de 3 priorités d'intervention, tant en termes de fonctionnement que d'investissement :

- **L'exercice des compétences communautaires (services)**
- **La mise en œuvre des compétences obligatoires inscrites dans la Loi NOTRe**
- **Les axes stratégiques de développement du territoire 2015/2020**

La Communauté reste la pierre angulaire du développement économique du territoire, et assure son engagement auprès des administrés, de ses agents et de ses communes membres.

Ses dépenses de fonctionnement sont toujours attachées à répondre aux axes majeurs que sont :

La mise en œuvre des services (compétences propres) dont le principal poste de dépenses est celui du personnel, poste lourdement impacté par les divers dispositifs réglementaires et les décisions nationales : mise en œuvre du PPCR, hausse de la CSG et mesures compensatoires, mise en œuvre de la RIFSEEP, fin des contrats aidés...

Les autres postes de dépenses sont abondés comme en 2016 et 2017, avec la même rigueur et maîtrise des coûts, impératifs que se sont attribués les élus mais également les agents et responsables de service. La finalité de ces orientations étant de dégager les crédits nécessaires aux engagements à tenir, dans une prospective à court et moyen terme.

Le transfert de nouvelles compétences

La Loi NOTRe prévoit le transfert d'un certain nombre de compétences aux EPCI. La plupart de ces compétences étant déjà assumées par la Communauté de Communes des Aspres, l'impact à prévoir en 2018 repose principalement sur :

- **Le Plan Climat Air Energie Territorial :** obligation réglementaire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants de réaliser leur PCAET.
- **La compétence GEMAPI** au 1^{er} janvier 2018, pour laquelle les contribuables sont appelés à supporter la charge pour 180 054,35€ par la fiscalité directe. Compétence transférée et exercée par les syndicats de Bassins Versants (Tech, Têt, Reart)

La mise en œuvre du projet de territoire au travers des 2 grands axes que sont le développement économique et la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

A ce titre, les aides aux entreprises, les subventions aux associations du territoire, les aides au permis des jeunes, le plan local de réduction et de gestion des déchets, le maintien à domicile, les services aux familles ... soit, les grands thèmes qui œuvrent à la mise en place du projet de territoire, et à la cohésion sociale sont assurés par les services intercommunaux.

En matière d'investissement, sont à l'ordre du jour :

Les projets d'investissement récurrents et/ou liés au fonctionnement des services

comme l'entretien des bâtiments et l'équipement des services, la communication et signalétique, les déchets, la voirie d'intérêt communautaire ou encore la gestion de l'aire d'accueil des gens du Voyage.

D'autres projets sont essentiellement liés • **au projet de territoire**, comme les Zones d'Activités Economiques, le Tourisme, le soutien au monde agricole



• **ou à la croissance verte** : Réduction des consommations d'énergies,

• **ou enfin à la préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants** au travers de la **maitrise d'ouvrage communautaire** de chantiers divers sur les communes : entrées d'agglomérations, création de Bistrots à OMS ou CALMEILLES, **des fonds de concours** aux opérations sous maitrise d'ouvrage communale, ou encore, par la **gestion foncière** nécessaire au déplacement de la caserne des pompiers, après celle de la gendarmerie...

PREVISIONS BUDGETAIRES 2018

Fonctionnement 2018	Dépenses	Recettes
Collecte	2 359 763,25 €* * dépenses : 1 893 304,24 + Virement SI : 466 459,01	2 895 060,00 €
Déchèterie	535 296,75 €	
Services Techniques	181 662,88 €	20 000,00 €
Portage repas & Téléalarme	226 036,29 €	138 00,00 €
Administration Générale	5 611 981,72 €* * y compris le virement à la SI	7 479 675,00 €
RAM	104 484,10 €	78 400,00 €
Crèche	716 518,42 €	464 620,00 €
Restauration Scolaire	1 481 682,12 €	626 415,00 €
ALSH	708 088,09 €	114 000,00 €
PIJ	219 616,23 €	77 790,00 €
Périscolaire	150 125,87 €	114 000,00 €
TOTAL BP 2018	12 305 162,00 €	12 305 162,00 €

Enfance
Jeunesse

Investissement 2018	Dépenses
Capital d'emprunts	255 972,00 €
Immobilisations	991 301,47 €
Fonds de concours	1 718 189,58 €
Travaux de bâtiments	4 428 642,35 €
Amortissements	15 050,00 €
TOTAL BP 2018	7 409 155,40 €

Investissement 2018	Recettes
Dotations, réserves et excédent antérieur	1 416 964,41 € 463 463,03 €
Subventions	3 216 366,53 €
Emprunts & Immobilisations	35 000,00 €
Dotation Amortissements	319 978,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 200 000,00 €
TOTAL BP 2018	7 409 155,40 €

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

Roger TOURNE

Vice-Président en charge du service Petite enfance

Crèche Claudine Touxagas
Directrice : MONTESINOS Céline
Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR
04 68 53 04 07
creche@cc-aspres.fr

Pâques

Le mardi 3 avril, nous avons fait la chasse à l'œuf en chocolat. Munis de paniers, les enfants sont partis explorer les cours. Il y en avait partout ! Comme les enfants sont de très grands chercheurs, la récolte fut très bonne. Quelques petits coquins n'ont pas pu résister ! Ils ont mangé les œufs en cachette et se sont ma foi bien régalés !

Après, ce fut le temps de la dégustation pour tout le monde, pour le plus grand bonheur de tous !



Deux petits gourmands se sont cachés pour manger le chocolat !



DU CÔTÉ DU RELAI D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DES ASPRES....

Roger TOURNE

Vice-Président en charge du service Petite enfance

Les pompiers de Thuir accueillent le Relai d'Assistant(e)s Maternel(le)s de la Communauté de Communes des ASPRES.

Les assistantes maternelles qui fréquentent le RAM des ASPRES et les enfants qu'elles accueillent ont pu rendre visite aux Pompiers de Thuir. C'est sur trois matinées que les représentants de la force rouge nous ont ouvert les portes de leur caserne.

Au programme : essayage des tenues ainsi que du casque, prise de poste au volant du camion, mise en route de la sirène et manipulation de la lance à incendie.

Nous avons pu observer des yeux écarquillés, beaucoup d'attention et d'intérêt, des plus petits aux plus grands, comme de la part des adultes.

Ces matinées resteront gravées dans leur mémoire et auront sans nul doute éveillé des vocations.

Merci à Monsieur Franck Croisier (chef de centre) et à toute l'équipe de leur accueil chaleureux et attentif. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





Premières Olympiades du RAM des Aspres

C'est au stade Municipal de Ponteilla sous un beau soleil qu'ont eu lieu les Premières olympiades du Ram des Aspres le Lundi 18/06/2018 de 9h30 à 11h

Pas moins de 25 Assistantes Maternelles et 45 enfants ont participé avec enthousiasme et bonne humeur à la première édition des Olympiades 2018 : pêche aux canards, chamboule tout, parcours psychomoteur, parcours sensoriel étaient au rendez-vous...

Une petite zone sécurisée pour les plus petits était aménagée. Après avoir chanté une chanson d'accueil et partagé un petit goûter, les enfants et leurs assistantes maternelles ont pu s'adonner aux différents jeux proposés par les animatrices Marilou et Hélène.

Pour clôturer cette matinée joyeuse et sportive, avant de rentrer se restaurer, les participants ont reçu un cornet surprise et une médaille.

Nous préparons dès à présent les futures rencontres...



Pour tout renseignement, contactez le RAM au :
04.68.35.34.71 / 06.03.91.36.51 ou ram@cc-aspres.fr

Du côté des parents...

Pour la 4^{ème} année consécutive, des manifestations en direction des parents et des enfants se sont déroulés du samedi 14 au jeudi 19 avril 2018.

C'est dans l'optique d'offrir des espaces d'échanges et de rencontres dans un cadre convivial que l'équipe des services petite enfance, enfance et jeunesse en partenariat avec la CAF a proposé le programme à partir des demandes formulées par les familles. Ainsi, une table ronde **le mercredi 18 avril** après midi à Villemolaque a permis aux parents d'avoir des informations sur **l'éducation positive** grâce aux échanges avec une intervenante spécialiste de cette approche centrée sur le respect, le rythme et la communication. Pour les enfants, un espace d'animation avec différents ateliers dont la présence de l'association « lire et faire lire » leur a permis de s'amuser pendant que les parents assistaient à la table ronde.

Le **jeudi 19 avril** en soirée et en partenariat avec la mutualité plus de 150 personnes ont assisté à **la projection du film « Sugar Land »** suivi d'un débat animé par une diététicienne. Cette soirée au théâtre des Aspres a permis de sensibiliser sur les sucres cachés dans l'alimentation.



Ces temps forts se sont poursuivis lors des moments d'animation regroupant les enfants et les parents :

Le jeudi 19 avril 2018 après-midi à la Canterrane, les tous petits accompagnés de leurs parents se sont retrouvés dans un espace aménagé à l'extérieur, spécialement pour eux, autour de chants sur un rythme de musique brésilienne, pendant que les plus grands se sont dépensés sur des parcours sportifs mis en place par le PIJ en partenariat avec des associations locales.

Petite Enfance



Toutes ces animations en entrée libre résultent de notre volonté de mettre en place un service dédié à la famille au sein de la Communauté de Communes en complémentarité des services existants, et à partir de fin juin 2018 dans de nouveaux locaux au 19 rue Amiral Nabona à Thuir.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, de vos idées, des thèmes qui vous intéressent, si vous vous posez des questions en tant que parent, ou si vous souhaitez échanger avec un professionnel de l'enfance en toute confidentialité : service famille au 06.16.45.79.25 ou par mail : coordo@cc-aspres.fr.



Du côté du relais des assistant(e)s maternel(le)s

NOUVEAUTE...

A partir du 25/06/2018 Hélène & Pauline auront le plaisir de vous accueillir dans de nouveaux locaux au 19 avenue Amiral Nabona à Thuir.

Le numéro de téléphone reste inchangé

04 68 35 34 71 / 06 03 91 36 51
L'adresse mail également : ram@cc-aspres.fr.



Horaires et jours d'accueil

Les matins : Temps d'accueil pour les assistant(e)s maternel(le)s

Les après-midis : Permanence administrative

8h30 à 17h00 : LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

8H30 à 18H30 : MARDI ET JEUDI.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service enfance



RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018 :

NOUVEAUTÉ : L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BROUILLA DÉMÉNAGE !

L'Accueil de Loisirs primaire et maternel implanté sur la Commune de Brouilla est géré par la Communauté de Communes des Aspres. Sa vocation intercommunale est vérifiée tous les ans par l'inscription de familles de l'ensemble du secteur – Banyuls dels Aspres – Brouilla – Saint Jean Lasseille.

Aussi, dans un souci d'équité d'accès au service et de proximité pour l'ensemble des usagers, nous avons décidé d'organiser cet accueil de loisirs sur l'une des trois communes à tour de rôle, chaque année.

Aussi, pour l'année scolaire 2018/2019, l'Accueil de loisirs sera installé à l'école élémentaire de BANYULS DELS ASPRES.

Seul le lieu change. L'équipe d'encadrement de la Ligue de l'Enseignement et les modalités de fonctionnement sont assurées et maintenues.

Adresse du nouveau lieu d'accueil :

École de Banyuls-dels-Aspres, 46, avenue des vendanges 66300 Banyuls-dels-Aspres

"Coup de Pousse" sur le printemps le 27 avril



Le service enfance de la Communauté de Communes des Aspres avec la Ligue de l'Enseignement, ont organisé à LLAURO, une après-midi de jeux, d'échanges et d'observations, sur le thème du respect de l'environnement et de la biodiversité.

155 enfants ont pu, tout en s'amusant, comprendre le fonctionnement d'une ruche, échanger des plants, des graines, observer des insectes, découvrir des champignons ou participer à des jeux sur le tri sélectif.

L'ensemble des participants ont eu le plaisir d'avoir le soutien du député Sébastien Cazenove, qui a répondu aux nombreuses questions des enfants.





Banc réalisé par les enfants de l'ALSH de Brouilla, pour la journée "coup de pouce", du 27 avril à Llauro. Le banc est installé devant l'école de LLAURO.

Les enfants ont aussi monté un banc fleuri et coloré, témoin de leurs contributions à une évolution de notre société, respectueuse de son environnement.

Un grand merci à la mairie de Llauro, ainsi qu'à tous les intervenants et organisateurs pour ce bon moment de partage.

Centre de Loisirs de Trouillas

Depuis le mercredi 16 mai, le centre de loisirs de Trouillas accueille le matin, des assistantes maternelles de la communauté de communes. Les locaux, le mobilier et les jeux ont été pensés et aménagés pour que les enfants des assistantes maternelles (une quinzaine environ) et les enfants de 3 à 6 ans de l'accueil de loisirs puissent jouer librement, s'entraider et découvrir chacun à son rythme.

Inspiré de la méthode Montessori ce moment partagé par les enfants et les professionnels est devenu un temps fort des mercredis attendu par tous.

Un très beau projet qui a vu le jour grâce à l'investissement de Marina, des équipes de L'ALSH et du RAM.



projet mercredis : Edulia - ALSH de Brouilla

Les objectifs de ces animations au long court, tous les mercredis sont de permettre de prendre le temps d'observer pour s'appropriier le jardin, de planter, goûter, voir pousser et inciter les enfants à agir d'eux-mêmes.
S'approprier le jardin, pour mieux comprendre son environnement et le respecter.

Pour les (5/7 ans) :
" De la plante au potager, du potager à l'assiette "

- découverte des plantes comestibles, fruits et légumes cultivés
- le savoir-faire du jardinier
- les plantes et la biodiversité au jardin (et dans la nature)
- sensibilisation et initiation au goût

Parmi ces activités nous ferons : du jardinage, des expériences avec les plantes, de la cuisine, apprendre à observer/photographie. L'objectif est de rendre naturelle l'idée du jardin et de manger des plantes.

Pour les (8/11 ans) :
" Dans la peau d'un botaniste "

Les enfants vont avancer comme des explorateurs au fil des séances.

- découvrir le jardin : observer, écouter, s'imprégner, découvrir par soi-même (expériences, dégustation, sous formes de jeux)
- être et partager au jardin : activités culturelles et artistiques
- flore et faune locale, initiation à la biodiversité et aux liens culturels (exemple avec les plantes et le Japon au jardin)



ALSH et Associations



Les mercredis, grâce à un véritable partenariat entre les accueils de loisirs et des associations sportives ou culturelles de la communauté de communes, des enfants de 3 à 11ans, peuvent à travers des initiations ou séances d'éveil découvrir des activités nouvelles pour eux.

Convaincus que la passion est un élément essentiel dans la construction éducative de l'enfant, notre projet est de permettre aux enfants de s'épanouir dans une activité sportive ou culturelle.



Merci aux associations :

- Crazy country -Trouillas
- Le Karaté - Trouillas
- Le tennis club de Trouillas
- Club de pétanque Trouillas
- FA.SI.LA.LIRE Trouillas
- Le hand ball club de Thuir
- Le tennis club de Thuir
- Le judo club de Thuir
- Thuir solidarité
- Le club de scrable de Thuir
- Édulia à Saint Génis des fontaines



RESTAURATION SCOLAIRE

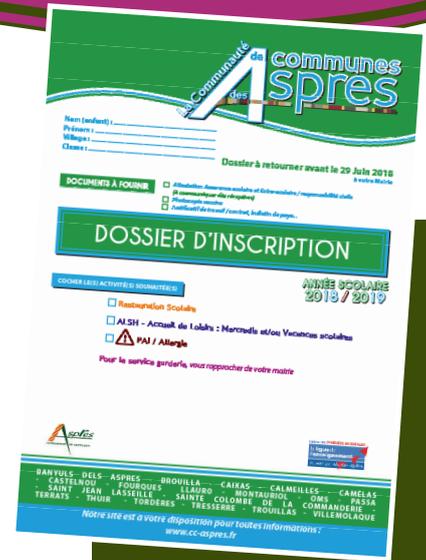
Raymond LEMORT
Vice-Président en charge de la Restauration scolaire

Le service de la restauration scolaire sur le territoire des Aspres a pour volonté de servir des repas variés où sont régulièrement intégrés des produits bio et locaux.

Cette année l'équipe d'agents de la restauration scolaire de Thuir a choisi de faire découvrir aux parents, à travers des livrets photos, les activités sportives ou ludiques, proposées pendant la pause méridienne aux enfants qui le souhaitent.

Les livrets sont en téléchargement PDF sur le site de la Communauté pour ceux qui le souhaitent.

Rappel : l'inscription est obligatoire pour fréquenter le restaurant scolaire, l'ALSH, le périscolaire. Un document est à disposition dans vos mairies, mais également sur le site de la Communauté de Communes des Aspres.



Menu Développement durable à Brouilla



Menu Europe «l'Espagne» à Llauro



POINT INFORMATION JEUNESSE

Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service Jeunesse

Vacances de Février du service jeunesse 12-14 ans

Journée découverte aéromodélisme :
les jeunes ont pu piloter des drones et des planeurs.



Animation skate et grand jeu gonflable
avec l'association « Brave Art »



Initiation aux percussions africaines et au slam



Journée information
sur le thème des jeux vidéo et réseaux sociaux



Journée à la neige
avec Battle Archery Tag et parcours luge

Vacances d'Avril du service jeunesse 12-14 ans



Journée prévention sécurité routière : les jeunes ont pu s'informer sur les dangers de la route et ont pu apprendre à piloter un karting avec des exercices de pilotage.



Journée parcours accrobranches au lac de St Jean Pla de Corts



Initiation skateboard et trottinette avec l'association « Brave art »



Découverte des jeux traditionnels avec le foyer rural de Tresserre



Stage acrobaties



Découverte d'un sentier de randonnée sur la côte vermeille



Activité Sensas : les jeunes ont utilisé leurs 5 sens afin de ramasser le plus d'argent possible pour une association



Les Projets 2017-2018 des 14 - 17 ans

Projets les mercredis et samedis avec les jeunes du PIJ :

Le but de ces mercredis et samedis est de mettre en place des projets avec les jeunes, de créer du lien et de les responsabiliser.

- Animation foot à la Canterrane
- Sortie Skate park avec des jeunes du PIJ passionnés par la trottinette
- Animation accro sports à la Halle des sports avec des jeunes passionnés d'acrobatie.



Projets citoyen :

Consistent à mobiliser des petits groupes de jeunes sur des actions d'intérêt général. L'objectif est de permettre aux jeunes de se rendre utile pour l'intérêt commun.

Le projet city stade a mobilisé différents jeunes qui ont réalisé la rénovation du city stade des Espassoles à Thuir. Plus de 15 jeunes ont participé aux projets.



Projet réalisation d'un événement :



Après la rénovation, les jeunes du Point jeunes ont mis en place un événement festif autour du city pour les jeunes du centre de loisirs de Thuir, où ils ont joué les rôles d'animateurs.



Projet réalisation d'un événement :

Le PIJ a proposé à 4 jeunes déscolarisés un accompagnement de 3 mois avec différents thèmes tels que la citoyenneté, la prévention... A l'issue de cet accompagnement ces jeunes se sont vus proposer une aide de 300 euros avec laquelle ils ont pu financer leur code et des heures de conduite..

Projet séjour au ski :

Chaque année le PIJ propose d'amener des groupes en séjour au ski durant 3 jours



Projet accro sport

Mené par un groupe de jeunes durant les mercredis après-midi et qui s'est concrétisé avec un stage durant les vacances d'avril.



Sortie 14-17ans Calicéo



Sortie Water jump 14-17ans



Sortie foot au Five avec des 14-17ans



Les Actions Informations Jeunesse réalisées en 2018

• **Actions de prévention réalisées en partenariat avec le collège de Thuir de février à juin 2018**

sous la coordination de Mickael DEJOYE :

• **Les actions de Lutte contre le harcèlement et la violence avec les élèves de 6^{ième}**

4 actions qui ont touché 240 élèves ont été mises en place de mai à juin 2018 avec le partenariat de la Brigade de Lutte contre la Délinquance Juvénile et la Compagnie de Théâtre du Gecko (Thuir)

• **Lutte contre les addictions avec des élèves de 4^{ième} et de 3^{ième} :**

1 action réalisée en février 2018 a concerné 30 élèves avec la participation de Fanny Richard de L'ANPAA 66.



Action de prévention contre le harcèlement et la violence à l'école

• **Animations thématiques sur le thème de l'alimentation** organisées en partenariat avec la Mutualité Française réalisées par Mickaël ALONSO

Suite à une prise de contact avec Karine Briot, animatrice prévention santé dans le domaine de l'alimentation, le PIJ a organisé deux actions sur le thème de l'alimentation afin de sensibiliser les jeunes du territoire. Ainsi ce sont une dizaine de jeunes qui ont été touchés par cette animation "Manger Bouger" proposée sur les vacances de Printemps. Suite à cette action le partenariat a proposé la projection du film SUGARLAND au théâtre des Aspres pour poursuivre la prévention sur les sucres cachés auprès d'autres publics.



• **Action accompagnement de Projet personnel, professionnel et de formation pour un groupe de jeunes Janvier à Mars 2018** réalisé par Heikel BECHADLI & Mickaël ALONSO

L'objectif étant de remobiliser ces jeunes sur un parcours d'insertion sociale & professionnelle, en développant un accompagnement sur l'estime de soi et les centres d'intérêts.

En finalité de leurs implications, ce sont 4 jeunes qui ont été soutenus financièrement sur des projets de formation comme le code de la route et les gestes de premiers secours.



Les Jeunes engagés sur ce projet ont participé à plusieurs actions citoyennes visant à améliorer la vie locale sur Thuir tout en suivant des ateliers de travail sur leur aspirations et ambitions personnelles. Un travail très intéressant qui leur a permis de se développer tout au long de l'action.

• **Les Animations Information Jeunesse mises en place sur les Permanences au Collège Pierre Moreto (septembre 2017 – Mai 2018) :**

Coordination & animation de Mickael ALONSO

• **Les Animations débat - Ça se Discute !**



Ces animations proposées, auront concerné 50 élèves différents et permis d'informer sur des sujets de société : que sont les discriminations ? la laïcité ? les théories du complot ? La désinformation et les fake news ? Ou encore les sucres/graisses et sel cachés dans notre alimentation (avec la participation de Christine TRILLES, infirmière du Collège de Thuir).



Des débats ouverts et riches en échanges qui permettent de mieux comprendre comment fonctionne la société et de faire de la prévention sur les sujets du moment.

• **Les rencontres de professionnels et de collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}**



Photos de la rencontre avec M. Ranier & Philippe FERRER, professionnels de la sécurité et de la défense réalisée au collège Pierre Moreto le 16 Mars 2018

Ces rencontres auront mobilisé 72 élèves différents tout au long de l'année 2017-2018. Nous remercions l'ensemble des professionnels ayant donné de leur temps pour parler de leur métier aux élèves : Heikel BECHADLI, Régis PORRA, Guillem SOLATGES, Karine GORRIS, Lionel FALIEU, M. RANIER, Philippe FERRER, Brice WENGER, Stéphane VELA, Aurélie SELLES, Jessica, Lucylle ESCARMONDE & Léonie MARITON.



La rencontre avec Aurélie, Jessica, Lucylle, et Léonie, Professionnels du secteur Social, de la Coiffure et de la Petite Enfance, le 25 Mai 2018



Rencontre avec «Carnements!» Atelier créatif digital et Agence de communication à Thuir

Le Stage d'aide au permis organisé les 23 & 24 Avril 2018 organisé et coordonné par Mickael ALONSO

En 2018, ce sont 16 jeunes issus du territoire qui ont pu obtenir un soutien financier du département et de la Communauté des Communes en réalisant un stage de sensibilisation aux conduites à risque avec le PIJ.



GESTION DES DÉCHETS

Jean-Claude PERALBA
Vice-Président en charge des déchets et de l'environnement

La gestion des jours fériés sur le territoire des Aspres pour la collecte des ordures ménagères et les déchèteries :

POUR RAPPEL :

La collecte (bacs verts ou bacs jaunes selon le jour férié) en porte à porte est maintenue aux dates suivantes :

- Le samedi 14 juillet 2018
- Le mercredi 15 août 2018
- Le jeudi 1^{er} novembre 2018 Toussaint

Une gestion particulière pour le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier, vous sera communiquée par vos communes.

LES DÉCHÈTERIES DE THUIR ET DE TROILLAS SERONT FERMÉES TOUS LES JOURS FÉRIÉS



Réception d'une nouvelle benne en Février 2018:

La communauté de communes s'est dotée d'une nouvelle benne à ordures ménagères dans le cadre du programme de renouvellement du parc engagé en 2015.

A ce jour, la moitié du parc a été renouvelé.

La Communauté de Communes des Aspres continue dans son processus d'amélioration des coûts liés à la collecte et des moyens mis à disposition des agents, puisque d'ici la fin de l'année 2018, un nouveau marché sera lancé pour l'acquisition d'une nouvelle benne.

En parallèle de ces investissements, les services techniques, mènent des études (matériel et moyens) afin d'optimiser les déplacements des véhicules de collecte et la manipulation des bacs par les agents.



Dépôts Sauvages et encombrants :



La Communauté de communes des Aspres, en plus du service de ramassage des ordures ménagères, a également la compétence de la collecte dite des ENCOMBRANTS.

RAPPEL : ENCOMBRANT = NON TRANSPORTABLE PAR L'USAGER.

Un geste simple : une inscription en mairie, et nos services se chargeront de récolter ce qui aura été laissé proprement devant les domiciles, aux jours inscrits sur le planning de ramassage disponible dans vos communes.



Malheureusement à ce jour, encore trop de déchets ne trouvent ni le chemin de la déchetterie par le biais d'apport personnel, ni par le service des encombrants de la collectivité, et on constate encore trop de dérives sur des dépôts sauvages aux abords des points collectifs et dans la nature.

Rappel :

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

« Ces faits sont actuellement punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 2^{ème} classe, soit 150 euros[...]. La nouvelle contravention de 3e classe pourra être constatée par les agents de police municipale et pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros. »

La qualité du cadre de vie est l'affaire de tous.



Les actions citoyennes :

Le dimanche 03 juin, à l'initiative de l'ACCA des chasseurs de Thuir, en partenariat avec la commune de Thuir et la Communauté de Communes des Aspres, une action de nettoyage a été entreprise.

Près de 3 tonnes de déchets ont été récoltées à la déchetterie de Thuir... Malheureusement, il en reste encore. Il est déjà prévu d'autres actions sur Thuir dans les mois à venir.

Grâce à la participation des élus de la commune, de l'ACCA et des associations sportives, toutes sensibilisées à ce fléau des dépôts sauvages, cette matinée a été une vraie réussite et a été clôturée par le pot de l'amitié.



La collecte du verre : un essoufflement de la dynamique de tri

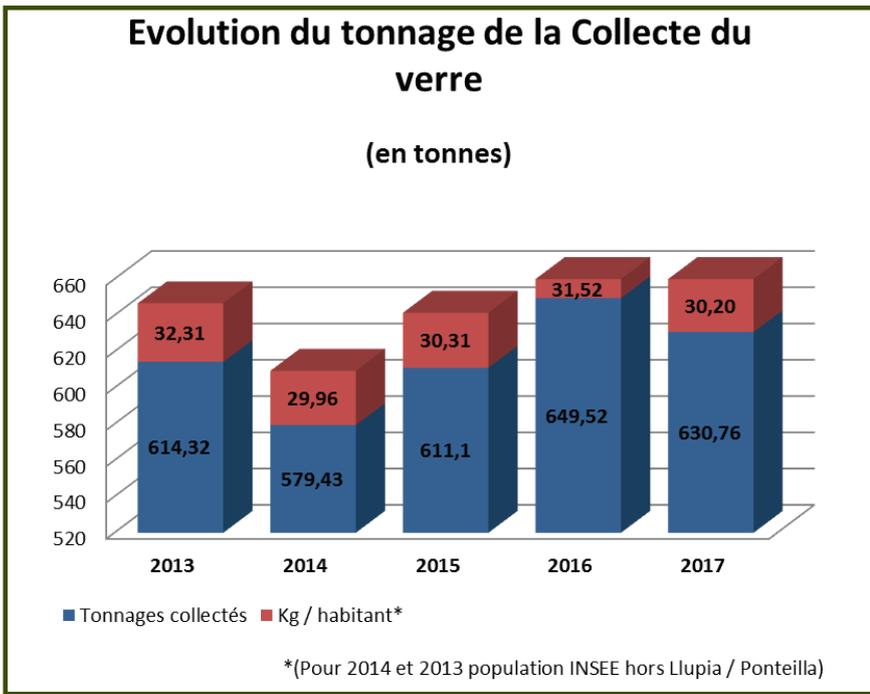
Notre collectivité est responsable de l'organisation des points de collecte sur le territoire. Les colonnes sont propriété de la Communauté de Communes des Aspres. La collecte est quant à elle gérée par le Sydetom66 qui fait vider les colonnes selon une périodicité établie et sur demande des communes. Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, la Communauté de Communes des Aspres tend à détourner toujours davantage les flux de déchets n'étant pas destinés aux poubelles d'ordures ménagères.



Dans cette optique les déchets de type « verre » représentent un levier d'action majeur.

Dans notre département, le parc de 3245 colonnes à verre mis à la disposition de la population permanente et saisonnière, a permis de recycler en 2017 : 35,09 kg/hab./an, un chiffre encourageant mais qui laisse encore une marge de progression importante. Afin de permettre un maillage toujours plus important de notre territoire, de nouvelles colonnes à verre sont déployées chaque année, permettant ainsi d'optimiser le captage de ce flux. De plus les colonnes désuètes ou trop petites sont remplacées. Ce travail est primordial et permet de faire évoluer positivement les ratios de collecte du Verre.

Fin 2017, **139 colonnes** étaient en place sur notre territoire.

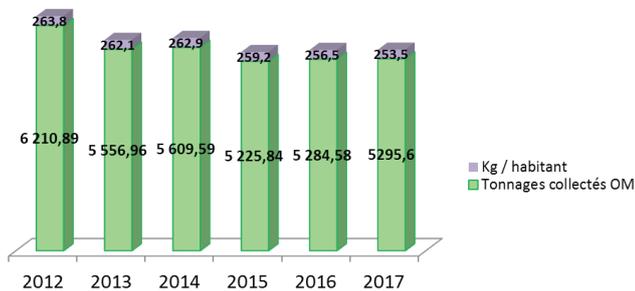


- En 2017 nous constatons une diminution de 4 % de la production Kg/hab de verres, par rapport à 2016.
- La Communauté de Communes des Aspres affiche un taux de captage de 30,20 Kg/hab en 2017 et reste ainsi bien en dessous de la performance du département qui est de 35,09 kg/ hab.

La collecte des Ordures Ménagères et Collecte Sélective : une dynamique positive à poursuivre

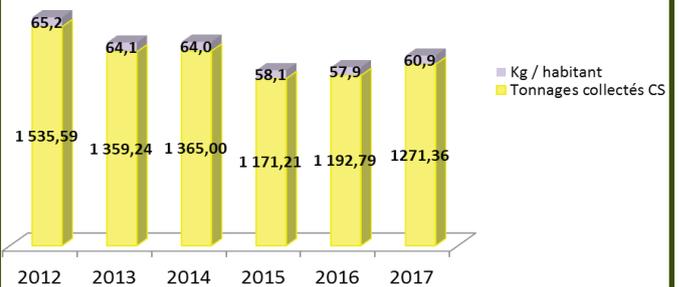
La collecte des déchets en chiffres

Evolution du tonnage des Ordures Ménagères
(en tonnes)



Réf PO 2017 : 360,97 Kg/ hab

Evolution du tonnage de la Collecte Sélective
(en tonnes)



Réf PO 2017 : 64,19 Kg/ hab

En 2017 nous constatons une diminution de 4,4 % de la production Kg/hab d'Ordures Ménagères et d'Emballages Ménagers Recyclables, par rapport à 2012.

Les performances de tri diminuent depuis 2012 mais une hausse est entamée depuis 2016. Il faut donc poursuivre et intensifier les efforts en faveur d'un tri plus performant.

Les déchèteries

De nouveaux horaires déchèteries

TOUTE L'ANNÉE :
Du Lundi au Samedi :
 09h00-12h00 / 14h30-17h30
Dimanche :
 09h00-12h00
Fermeture :
 Dimanche après-midi
 et jours fériés



Evolution des apports sur nos déchèteries en 2017

Bilan et constats des apports en déchèteries

Grâce à ces 2 déchèteries **5489,23** Tonnes de déchets ont pu être récupérées en 2017.

Pour rappel : 5057 Tonnes en 2016

Taux de valorisation 2017 : 76,3 % (tonnages valorisés / total tonnages entrants).

Taux de valorisation 2016 : 75,8 %

En hausse En baisse	Evolutions 2016-2017(en %)	
	Tonnages entrants	kg/an/hab.
	Tout venant	6,17 / 4,74
	Bois	13,07 / 11,55
	Déchets-Verts	12,16 / 10,65
	Gravats	11,51 / 10,01
	carton	-28,57 / -29,53
	fer	11,93 / 10,43
	DEEE	-2,22 / -3,53
	DMS	22,83 / 21,18
	Textiles	132,38 / 129,25
	Mobilier	-17,15 / -18,26

Gros apports de déchets verts en déchèteries

• POUR LES PARTICULIERS

Les apports déchets verts dépassant 1m³ (remorque, camionnette, camion plateau...) peuvent être directement emmenés sur le site de broyage déchets verts du Sydetom66 (à proximité de la déchèterie de Thuir).

Le bannage sera ainsi possible et facilitera le déchargement de vos **gros apports**.

L'accès à ce site se fera avec votre badge déchèterie.



• POUR LES PROFESSIONNELS

Les professionnels peuvent emmener directement leurs déchets verts sur le site de broyage déchets verts du Sydetom66 (à proximité de la déchèterie de Thuir).

Le bannage sera ainsi possible et facilitera le déchargement de gros apports.

Les professionnels devront contacter au préalable le Sydetom66 (04.68.57.86.86) afin d'obtenir un badge d'accès spécifique et connaître la tarification applicable.

L'accès à ce site se fera avec un badge Sydetom



Plateforme Déchets Verts du Sydetom66 :



HORAIRE :

HIVER (DU 16 SEPTEMBRE AU 14 JUIN)

du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ÉTÉ (DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE)

du lundi au vendredi

de 7h00 à 12h00

Samedi

de 9h00 à 12h00

Compostage :

• Distribution gratuite de compost le 7 avril 2018 en partenariat avec le Sydetom66.

• Distribution gratuite de compost le samedi 9 juin 2018

VOUS COMPOSTEZ VOS DÉCHETS ?
LE SYDEATOM66 ET VOTRE COLLECTIVITÉ VOUS OFFRENT DU COMPOST
Opération exclusivement réservée aux détenteurs de composteurs, habitants sur le territoire des Aspres (300L maximum).
Samedi 7 Avril 2018 de 8H à 13H
Plateforme de déchets verts à côté de la déchèterie de Thuir
Pour obtenir du compost :
• Prenez une photo de votre composteur et présentez-la à l'agent sur place
• Ou inscrivez-vous en appelant ce numéro Vert gratuit 0 800 33 24 30
• Ou inscrivez-vous sur le site : www.sydetom66.fr

Cette opération s'est déroulée durant la semaine nationale du compost et avait pour objectif de remercier les usagers de notre territoire déjà équipés de composteurs individuels.

Près de 50 véhicules ont ainsi été accueillis durant cette matinée.



Composteurs partagés :

Les composteurs partagés situés sur le lotissement la Colla à Trouillas ont été remis en fonctionnement après plusieurs mois d'arrêt.

Les habitants de ce secteur pourront ainsi reprendre les bonnes pratiques du compostage partagé.



Le hameau les Hostalets situé sur la commune de Montauriol a été équipé dès 2018 de ses propres composteurs partagés.

A noter que la commune a prévu un aménagement adapté pour l'accueil de ces équipements de prévention.



Les HLM Louis Noguères situés sur la commune de Thuir ont également été équipés de composteurs partagés. La référente du site n'est autre qu'une ambassadrice du tri qui a pris en main ce dossier durant ses missions.



L'office HLM 66 a approuvé la mise en place de tels équipements sur ses habitats collectifs. Ce travail collaboratif permet d'envisager, en 2018, d'autres déploiements sur notre territoire.

Un travail collaboratif avec le Centre Hospitalier de Thuir :

Le CHS a entrepris un important travail pour optimiser et améliorer la gestion de ses déchets. Les équipes de la CC Aspres collaborent avec cette institution pour apporter sa technicité et ses solutions.

Ainsi des sessions de formation ont été menées début 2018 pour sensibiliser les agents techniques du centre hospitalier, au tri des déchets.

De plus les ambassadeurs du tri ont participé à des animations le 1^{er} juin 2018 sur cet établissement, durant la semaine du développement durable.

Ils ont ainsi pu déployer leurs outils de communication autour d'activités ludiques, ce qui a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes aux consignes de tri et sur la prévention des déchets.



Les autocollants Stop Pub de nouveau disponibles



Ces autocollants Stop pub sont disponibles auprès des accueils de Mairies et au sein de nombreuses boulangeries de notre territoire.

Cet autocollant fourni par le Sydetom66 permettra à chacun d'agir sur la prévention des déchets.

LES CAVES BYRRH À L'ÉLYSÉE

Nicole GONZALEZ
Vice-Présidente en charge du tourisme

Réception en l'honneur des personnalités engagées pour le Patrimoine

Comme la plupart d'entre vous le savent, les cuves du site des «Caves Byrrh» sont vides depuis plus d'une trentaine d'années ce qui a pour effet l'assèchement de celles-ci et donc, à terme, si rien n'est fait, la destruction de ce patrimoine unique au monde.

Pour la Communauté de Communes des Aspres, propriétaire du circuit des «Caves Byrrh», Nicole Gonzalez, en charge du dossier, a actionné tous les leviers possibles pour obtenir le million d'euros nécessaire à la restauration des cuves. Elle a travaillé notamment avec la Fondation du Patrimoine, qui nous a aidé à déposer le dossier et l'a défendu auprès de la Mission Stéphane Bern, initiée par le Président de la République.

Sur 4 000 dossiers présentés, 250 ont été retenus par la Commission nationale; parmi eux les «Caves Byrrh»



Stéphane Bern aux côtés de Sébastien Cazenove et René Olive reçus à l'Élysée afin de soutenir le projet de rénovation de la cuverie des «Caves Byrrh»

C'est ainsi que le 31 mai dernier, René Olive, Président de la Communauté de Communes des Aspres a été convié à l'Élysée avec tous les porteurs de projets retenus pour le prochain Loto du Patrimoine.

Grande fierté pour notre Territoire de voir projeter les «Caves Byrrh» sur l'écran du Palais de l'Élysée en présence du Président de la République et de Stéphane Bern

Il faut signaler que le Député, Sébastien Cazenove, était présent lors de la cérémonie.

Merci encore à Paul Estienne, Président de la Fondation du Patrimoine pour son implication à défendre ce dossier.

Aux 150 000€ du Loto s'ajouteront bien sûr les sommes recueillies à travers la souscription et les participations des diverses collectivités (Signalons que Madame Jacqueline Violet, a été une des premières donatrices).

Loto du Patrimoine, Participez à la sauvegarde de la cuverie en chêne des Caves Byrrh !

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Française des jeux et Stéphane Bern s'associent pour la sauvegarde du patrimoine français. Ainsi le 14 septembre aura lieu le « Le loto du patrimoine ». Ce loto aura pour but de récolter des fonds destinés à la Fondation du patrimoine pour assurer l'entretien de monuments considérés comme étant en péril.

A ce titre, les Caves Byrrh sélectionnés par Stéphane Bern sont inscrites comme monuments à restaurer en urgence... En effet, ces 70 foudres ont actuellement plus d'un siècle d'existence et ont fortement séché. Afin de conserver et sauvegarder ce magnifique patrimoine, il est impératif de restaurer l'ensemble des cuves. Si vous souhaitez participer

à la sauvegarde de la cuverie en chêne des Caves Byrrh vous pouvez jouer et espérer gagner une partie des gains remis en jeu en faisant une bonne action.

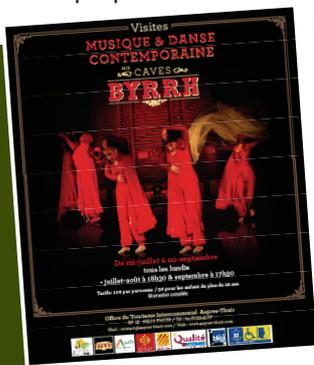
A cet effet il vous sera proposé deux formats de tickets :

- un ticket à gratter, lancé à partir du 3 septembre et vendu à 15€. Le jeu à gratter sera doté d'un gain maximum d'1,5 million d'euros, un montant inédit pour ce type de jeu.
- un tirage spécial avec 13 millions d'euros, le jackpot du Loto, réalisé le 14 septembre, veille du week-end des Journées du patrimoine, sera équivalent à celui d'un tirage exceptionnel du vendredi 13.

Faites vos jeux !

Nouveauté 2018 Musique et danse contemporaine aux Caves Byrrh

Cette année une nouveauté aux Caves Byrrh les visites en musique et danse contemporaine. Cette proposition dansante contemporaine, a pour objectif de faire voyager le visiteur dans l'humour, la poésie, la tradition revisitée, les saveurs et les parfums et encore d'autres émotions.



L'interactivité avec le public sera au rendez-vous.

C'est un rendez-vous pour tout public à découvrir en famille

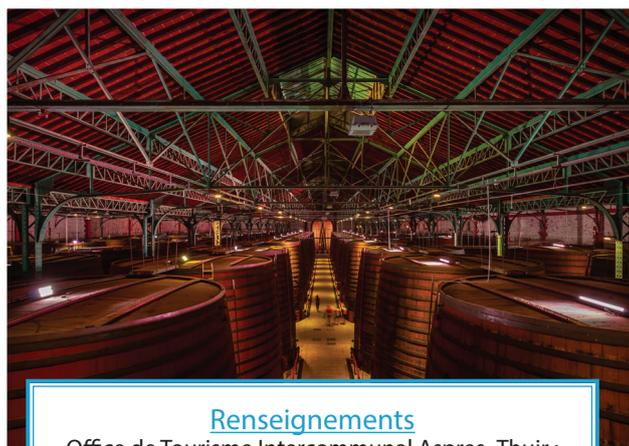


Renseignements
Tous les lundis à 18h30 – du 16 Juillet au 27 Août
Tous les lundis à 17h30 – du 01 au 17 Septembre
Tarif : 10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants de + de 12 ans
(réservation conseillée)
Tél : 04.68.53.45.86 / Site Web : www.caves-byrrh.fr

Journées du Patrimoine du 15 et 16 Septembre 2018

Evènement culturel incontournable de la rentrée, les Journées Européennes du Patrimoine témoignent depuis 1984 de l'intérêt du public pour son histoire. Cette année le thème retenu est « l'art du partage ». A cette occasion, les Caves Byrrh souhaitent partager avec le plus grand nombre, ce majestueux patrimoine.

Ainsi cette année les **Caves Byrrh**, du fait de leur sélection par la mission Stéphane Bern, proposeront **une visite libre et gratuite** afin que chacun puisse découvrir à son rythme et en toute liberté ce fabuleux site. Muni d'un plan le public sera emmené à voyager dans le passé, à travers l'histoire d'une saga familiale fabuleuse, celle de la famille Violet créatrice du fameux apéritif Byrrh. Ce parcours sera ponctué de mises en scène théâtralisées par la compagnie « le Geko » et la compagnie de danse « Equinoxe » pour une visite aussi unique qu'inattendue.



Renseignements
Office de Tourisme Intercommunal Aspres- Thuir :
04.68.53.45.86

Les Ateliers Cuisines aux Caves Byrrh



Le Chef
Pierre Louis Marin
de « L'auberge du
Cellier » à Montner



Chris
demi-finaliste de
l'émission de M6
« Le Meilleur
Pâtissier »

Après avoir rechargé leurs batteries cet été nos chefs reviendront dans nos cuisines pour un trimestre vous réservant pleins de belles nouveautés. Toujours d'actualité, les **Ateliers Cuisine Participatifs aux Caves Byrrh** reprendront du service dès septembre avec la participation du Chef **Pierre Louis Marin** de « L'auberge du Cellier » à Montner et Toques Blanches du Roussillon qui viendra cuisiner un menu riche en surprises ...

Septembre verra également l'arrivée de **"Chris"** demi-finaliste de l'émission de M6 **"Le Meilleur Pâtissier"**, qui nous réglera de gâteaux, confiseries et chocolats autour d'ateliers de pâtisserie Parent -Enfant et ce un mercredi par mois !

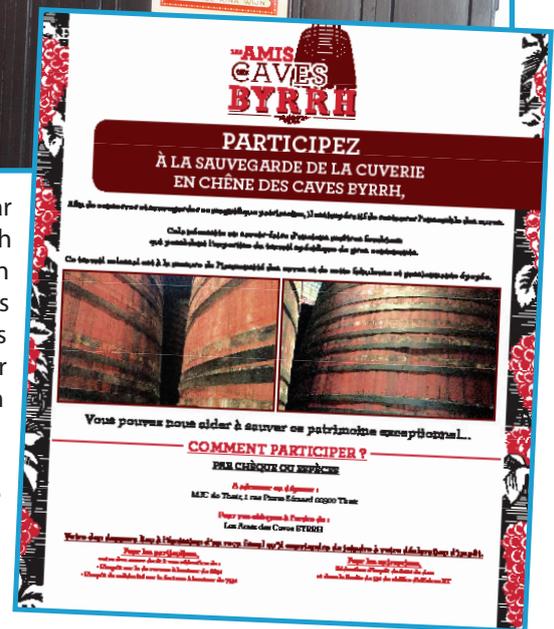
Renseignements et réservations :
Office de Tourisme Intercommunal Aspres- Thuir : 04.68.53.45.86

Association les " Amis des Caves Byrrh "



En juillet dernier, l'association les « Amis des Caves Byrrh » a vu le jour, présidée par Raymond Perez et administrée par des bénévoles « aficionados » des Caves Byrrh : Brigitte Batailler-Sicre, Frederic Alcaraz et Nathalie Massuet. Cette association œuvre à la sauvegarde du patrimoine historique, culturel et industriel des « Caves Byrrh ». Première opération lancée par le Vernissage de l'exposition « Musée dans la ville : Byrrh - Ici et ailleurs ». Rendez-vous à l'espace Culturel Lambert Violet pour cette exposition du 06 juillet jusqu'au 16 septembre et du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h ! Et même le dimanche, 15h à 18h !

Les « Amis des Caves Byrrh » participent également à la sauvegarde de la cuverie en chêne des Caves Byrrh. Si vous souhaitez les aider à sauver ce patrimoine exceptionnel, vous pouvez faire un don par chèque à l'ordre de : les « Amis des Caves Byrrh ». Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal.



Ecole de Sommellerie



Le projet d'Ecole de Sommellerie avance à grand pas. Rappelons que ce projet multi sites réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes Albères, Côte Vermeille, Illiberis est le fruit d'une aspiration partagée pour promouvoir les vignobles des deux Communauté et sera basé sur deux sites d'exception que sont : le Mas Reig à Banyuls sur Mer et les Caves Byrrh à Thuir.

Plus largement pour le territoire des Aspres il s'agira de développer aux Caves Byrrh un Pôle de valorisation économique des patrimoines culturels et œnotouristiques locaux.

A cet effet, courant dernier trimestre 2018, des travaux d'aménagements auront lieu aux Caves Byrrh. Celles-ci verront leur 2^{ème} et 3^{ème} étage (anciens étage de l'Hôtel du commerce) complètement rénovés pour laisser place aux futurs locaux de cette Ecole.

Au programme :

laboratoires de dégustation, salles de cours et de conférence, centre de ressources viticole de quoi offrir une véritable vitrine de notre terroir.



Renseignements

Communauté de Communes des Aspres
Service Développement Economique : 04.68.53.21.87

"BYRRH à l'affiche" au Palais des Rois de Majorque du 15 Juin au 9 Septembre



Durant tout l'été Byrrh s'affiche au Palais des Rois de Majorque.

Les premières années de 1900 voient naître la publicité moderne, Lambert Violet se lance dans "l'Affichomanie". En 1903 il propose un grand concours d'affiches sur le thème "Byrrh, tonique, hygiénique, à base de vins généreux et de quinquina"; près de 1900 croquis ont été réalisés. C'est une quarantaine d'originaux jamais exposés et mis à disposition par la société Pernod que vous pourrez découvrir dans ce lieu chargé d'histoire.



Renseignements :

Du 15 Juin au 9 Septembre de 10h à 18h
Tarif : 4€ / Tél 04 68 34 96 26



(© M.Jauzac / Le Département 66).

Le camion tonneau Caves Byrrh

Le voilà il est de retour après avoir effectué deux étapes du Tour de France 2018, il revient chez nous pour arpenter les routes de notre département pour le plaisir des petits et des grands qui croiseront son chemin.



6^{ème} Fête des vendanges aux Caves Byrrh

A vos agendas !

La manifestation tant attendue de la rentrée aura lieu le Samedi 22 Septembre à partir de 19h

Encore une occasion pour les viticulteurs et vigneron des Aspres de partager avec vous leur passion et le travail et de vous faire découvrir leur vin, le tout dans une ambiance festive avec toujours la possibilité de se restaurer sur place.

Nous vous réservons cette année quelques nouveautés.

Renseignements : Tarif entrée : 7€

Office du Tourisme Intercommunal Aspres Thuir
Tél : 04.68.53.45.86 / Site web : www.aspres-thuir.com



Chemins de randonnées dans les Aspres



Quelques mots sur l'avancement des chemins de randonnées dans les ASPRES :

Actuellement 7 sentiers sont identifiés et en cours de réalisation avec des degrés d'avancement différents en fonction des retours des conventions de passage. Le mobilier qui sera homogène sur tous les sentiers du territoire a été choisi.

Le premier sentier de randonnée a été balisé à Oms en Avril "La randonnée de la Calcine", il sera labélisé par la Fédération Française de Randonnée dès que celui-ci sera aménagé. Ce sentier de 6.200kms d'une durée de 2h30 en moyenne offre une fois au sommet de la Calcine un panorama à 360° où se mêlent les senteurs de thym et de lavande selon la saison.

Projet MEDFEST

Nous travaillons actuellement en partenariat avec le Pays Pyrénées Méditerranée, et l'école d'ingénieur de Purpan sur un projet européen MEDFEST (*Expériences culinaires en Méditerranée pour la mise en œuvre de Destinations Touristiques Durables*). Ce projet a pour but de mettre en œuvre et/ou renforcer les stratégies de tourisme durable au travers de la valorisation des ressources alimentaires des territoires ruraux méditerranéens situés hors des flux touristiques de masse (arrière-pays). Le thème choisi par l'ensemble des acteurs est le développement d'expériences culinaires méditerranéennes durables sur le thème du Mar I Munt.

Visite découverte du vignoble des Aspres en vélo électrique au départ de la Caves Terrassous à Fourques accompagnée d'un guide qui fera une lecture du paysage avec des pauses pour admirer la vue qui s'ouvre sur la mer. Rencontre et partage avec le vigneron sur son lieu de travail et pause au restaurant à Terrats pour un repas Mar I Munt suivi d'une visite de la cave Terrassous avec dégustation.



Date de la première sortie :
Jeudi 23 Août

Renseignements :

Office du Tourisme Intercommunal Aspres Thuir
Tél : 04.68.53.45.86 / Site web : www.aspres-thuir.com

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES...

Le 26 février 2018, les services de l'Etat, représentés par le Préfet des Pyrénées-Orientales, Philippe Vignes, la Directrice ou encore Pôle Emploi sont venus à la rencontre des entreprises du territoire des Aspres.

Réunis sur le site de Pernod, l'objet de cette démarche était de sensibiliser les chefs d'entreprises sur les évolutions législatives en matière de droit du travail avec les «ordonnances Macron». Le député de la circonscription, Sébastien Cazenove, était également présent pour expliquer les textes qu'il a lui-même votés à l'Assemblée nationale, en faveur de "la lutte contre le chômage et la restructuration de notre économie".



A cette occasion, la ville de Thuir et la Communauté de Communes des Aspres ont souhaité préalablement organiser une présentation du tissu économique local par la voix de chefs d'entreprises issus des secteurs agroalimentaire et artisanal :

- **M. Patrick GUIDICI – Directeur de site de la Sté Pernod**
- **M. Julien BATTLE– Entreprise Ile Roussillon**
- **M. Robert MASSUET– Entreprise Massuet à Thuir**
- **M. Jean-Christophe NIERGA – Directeur Général Entreprise FABRES Frères**

Des interventions qui ont permis de démontrer la richesse et la qualité mais également de préciser les besoins de ces entreprises en terme d'accompagnement, notamment sur la formation professionnelle.



JOLI MOIS DE L'EUROPE

Depuis 2010, chaque année, une campagne nationale, intitulée « Joli Mois de l'Europe » est organisée pour faire découvrir l'action de l'Europe dans le quotidien des citoyens.

Cette année, le pays Pyrénées-Méditerranée et l'ADRET se sont associés afin d'organiser diverses manifestations sur plusieurs communes du territoire. C'est ainsi que la commune de Thuir a accueilli une rencontre ouverte au public le 30 mai dernier, sur le thème de la valorisation du patrimoine industriel auquel s'est associée l'Europe à travers les subventions attribuées.



(© Karine Gorris)

Au menu de cette journée, visites et présentations de projets publics et d'entreprises soutenus par des Fonds européens (LEADER, FEDER...) en partenariat avec la Communauté de communes des Aspres, l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir et la commune de Thuir, avec la participation de Vignobles Terrassous et du point information jeunesse de Thuir.

INAUGURATION DU BISTROT DE CALMEILLES

Ce vendredi 20 juillet 2018, à Calmeilles, la population a doublé dans le village... De nombreux élus des Aspres, habitants ou visiteurs étaient réunis autour du Maire Gérard CHINAUD, du représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Président de la communauté de communes des Aspres, René OLIVE, du Député Sébastien CAZENOVE et du Préfet des Pyrénées-Orientales Philippe Chopin, pour inaugurer le tout nouveau bistrot-multiple rural géré par Marie-Ange, qui a été invitée à présenter son outil de travail.



Lors des allocution il a été question de développement économique, avec le tourisme bien sûr, mais aussi de cohésion sociale avec ce nouvel équipement qui doit également apporter des services de première nécessité aux habitants de ce village reculé des Aspres.



Le maire a profité de l'occasion pour saluer le travail des entreprises et remercier la communauté de communes des Aspres qui a porté cet investissement. Le représentant de la CCI, M. Carbonneil, a insisté sur l'importance d'un commerce dans un village, véritable vecteur de lien social et du vivre ensemble. René OLIVE a rappelé que cet investissement est le reflet du projet de territoire porté par la communauté de communes, tant en terme d'aménagement du territoire, avec l'action engagée par la collectivité en direction des petites communes, qu'en terme d'économie, puisqu'il participe au développement du tourisme dans le pays de l'intérieur en complément des opérations en cours autour de la randonnée pédestre ou du cyclotourisme. Il a également évoqué le partenariat financier de cette opération qui a mobilisé l'État, la Région et le Département, ainsi que l'Europe à travers le programme Leader porté par le pays Pyrénées méditerranée. Il a conclu son propos en saluant le travail des entreprises qui ont œuvré dans des conditions parfois difficiles.



Le Député Sébastien CAZENOVE a quant à lui, évoqué le lien constructif qui existe entre les petites communes de ce territoire et leur intercommunalité. Enfin le Préfet a insisté sur l'importance de cette rencontre qui permet de rendre compte à la population de l'utilisation de l'impôt et en félicite les auteurs. A l'issue de la cérémonie, tous ont pu apprécier le cocktail déjeunatoire préparé par Marie-Ange et son équipe. Souhaitons beaucoup de réussite à ce bistrot qui a ouvert dans la commune 40 ans après fermeture du dernier café.



NOS CHANTIERS

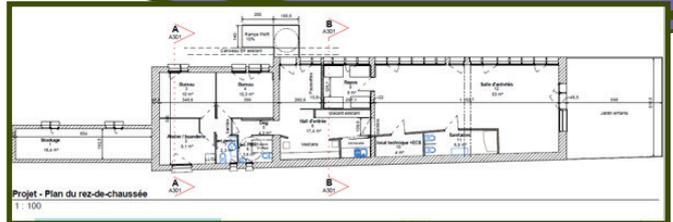
Le RAM :

Maître d'Oeuvre : GUENOT Virgile
Début prévisionnel des travaux : fin 2017
Date de fin des travaux : 1^{er} semestre 2018

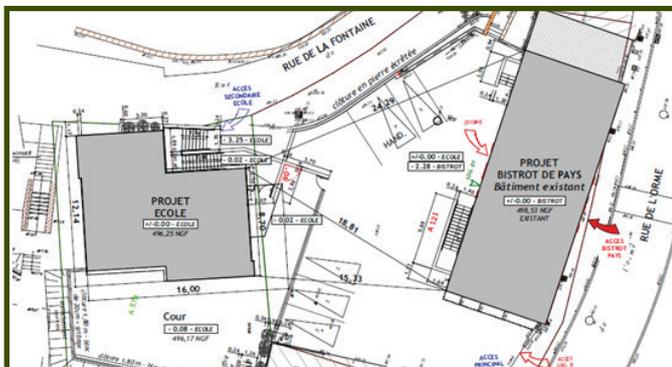
La Communauté de Communes des Aspres, a souhaité déplacer le Relais d'Assistants Maternelles actuellement à la Cité administrative au 1^{er} étage (derrière la mairie de Thuir), pour en faciliter l'accès aux enfants et aux assistantes maternelles.

L'espace choisi : Avenue Nabona est très convivial et accueillant, il a été pensé pour répondre aux besoins de tous. Les enfants pourront même écrire sur certains murs, grâce à une peinture spécifique type tableau

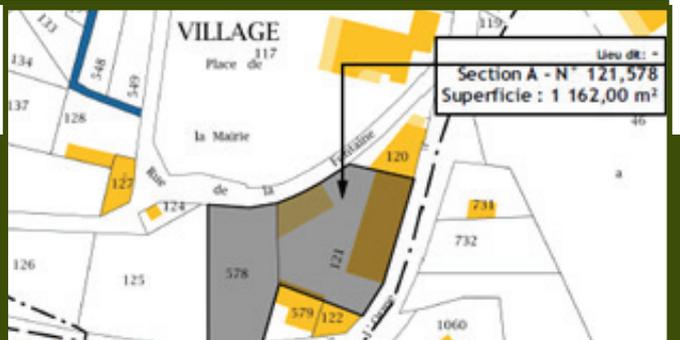
Les travaux sont à présent terminés, le déménagement accueillera le RAM est opérationnel depuis juillet.



Construction d'un bistrot de pays et d'un espace scolaire à OMS :



MOE : GARRABE
Estimation des travaux : 600.000€
Date début de travaux : septembre 2018
Fin des travaux : octobre 2019



Création d'un Pôle de valorisation économique du patrimoine culturel et œnotouristique des Aspres :

MOE : Yannick ALBA
Estimation : 700 000 € TTC
Date début de travaux : septembre 2018
Fin des travaux : juin 2019

TÉLÉALARME

De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple).

Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le cout résiduel pour les habitants de l'intercommunalité. En 2017, 224 personnes ont bénéficié du service.



Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes.

PORTAGE REPAS



Voilà 21 ans que la Communauté de Communes des Aspres assure le portage des repas auprès de ses adhérents

Le portage des repas auprès des adhérents du territoire :

un service qui s'engage pour l'équilibre et la sécurité alimentaire et s'adapte aux besoins médicaux. Au-delà, il assure une visite quotidienne de nos aînés et permet de maintenir le lien social.

L'accès au service est ouvert aux personnes âgées et à toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Les menus sont élaborés par les services diététiques du GIP et respectent la quasi-totalité des régimes alimentaires prescrits. L'équipe restauration du GIP assure une cuisine traditionnelle et un conditionnement pour liaison froide, gage de sécurité.



Equipe restauration du GIP Coopélog



Pascale et Didier,
vos livreurs de la Communauté de Communes des Aspres

Pascale et Didier, les piliers du service communautaire, garantissent quotidiennement la livraison à votre domicile, tous les matins hors dimanche et jours fériés. Et dans un souci de préservation de l'environnement et de réduction des déchets, les plats sont livrés dans un emballage papier recyclable!

Vous n'avez plus qu'à réchauffer le repas !

La Cohésion Sociale

Pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite

Les Menus :

variés, équilibrés, et en constante amélioration, avec de nouveaux goûts, et des menus "découverte" une fois par mois, et des produits locaux  respectant le plus possible les circuits courts identifiés 

Ici, Menu Indien
livré le mercredi 29 Août

L'anniversaire :

une petite douceur complète le plateau des adhérents le jour de leur anniversaire !

		lundi 27	mardi 28	mercredi 29	jeudi 30	vendredi 31	samedi 01	dimanche 02
M I D I		SALADE DE TOMATE	SALADE COURGETTES RAPEES	RAJATA CONCOMBRE TOMATE	MACEDOINE DE LEGUMES VTTE	TARTE AUX LEGUMES GRILLEES	RADIS CROQU' SEL	ŒUF MIMOSA
		ROTI DE BŒUF BEARNAISE 	PAELLA	POULET TANDOORI 	BOLOGNAISE	ASSIETTE ANGLAISE	CUISSE DE CANARD AUX RAISINS 	SAUTE DE PORC AU POIVRONS
		BLE PILAF (B)		SEMOULE	SPAGHETTI	SALADE DE BOULGOUR	POMMES DAUPHINE	CAROTTES JEUNES PERSILLEES
		BABYBEL	YAOURT NATURE	RAJATA DE POIRE ET PECHE	EMMENTAL RAPE	YAOURT NATURE	PAVE D'AFFINIOS	CANTAL
S O I R		PUREE POMME PRUNEAUX	SALADE DE FRUITS	MENU INDIEN	FRUIT	FRUIT	POMME CUITE AU CAMEL	PATISSERIE
		SOUPE FROIDE DE BETTERAVE (betterave cuite, fromage blanc, crème, oignon, ail)	CREME DE LENTILLES FROIDES (lentilles, fromage frais, ciboulette, crème liquide)	POTAGE DE CRESSON (cresson, pomme de terre, crème)	POTAGE DE LEGUMES (carotte, céleri, navet, poireaux, pomme de terre, courgettes, chou-fleur)	SOUPE FROIDE DE FEVES (fèves, ciboulette, huile d'olive, bouillon de légumes, crème, oignons)	POTAGE CONDE (haricots rouges, ail, carottes, céleri, oignon, vin rouge, crème)	GASPACHO (tomate, poivron, concombre, huile d'olive, ail, oignon)
		GAUFRE AU SUCRE	LIEGEOIS CHOCOLAT	CREME ONCTUEUSE VANILLE	CREME ONCTUEUSE CAMEL	LIEGEOIS POMME MANGUE	CIMELAIT NATURE 	ILE FLOTTANTE
							COULIS FRUITS EXOTIQUE	

Rappel des Tarifs :

Toujours 7,00€ pour les repas classiques, ou 7,50€ pour les repas diététiques. Vous aurez le déjeuner (entrée - plat - fromage - dessert) et le complément pour le soir (velouté - dessert), pain compris.

Facturation et modalités de règlement : facture envoyée à l'adhérent ou à la famille, tous les mois après service rendu. Moyens de paiement facilités : par internet, espèces, chèque bancaire, ou prélèvement.

Alors n'hésitez plus... Adressez-vous à votre mairie ou à la Communauté de Communes. Nous nous chargeons de tout.

Exemple de menus :

		lundi 13	mardi 14	mercredi 15	jeudi 16	vendredi 17	samedi 18	dimanche 19
M I D I		CAROTTES RAPEES AU CITRON	TOMATES MOZZA BASILIC	JAMBON DE MONTAGNE	CONCOMBRE SAUCE FETA	JEUNE POUSSSE VTTE	GALANTINE	CŒUR PALMIER SC AU CURRY
		BOULE DE PICOLAT	AUBERGINE FARCIE	SAUCISSE CATALANE 	LANGUE DE BŒUF SC GRIBICHE 	SALADE DE TORTI AUX FRUITS DE MER	SAUMONETTE AUX POIVRES	GIGOT D'AGNEAU 
		HARICOTS BLANC	RIZ CREOLE (100G)	POMMES DAUPHINES	HARICOTS VERTS SAUTES (B)		SEMOULE AU BEURRE	PETITS POIS OIGNONS GRELOTS
		FAISSELLE	MONT CENDRE	YAOURT CIMELAIT 	MIMOLETTE	TOME NOIRE	FOURME D'AMBERT	SUISSE
S O I R		ENTREMET POIRE CAMEL	POIRES CUITES MIEL AMANDES	TOURTE AUX POMMES	POMME CUITE GELEE GROSEILLE	FRUIT	SALADE DE FRUITS	PATISSERIE
		POTAGE CRECY (carottes, pomme de terre)	GASPACHO VERT (concombre, poivron vert, menthe)	CREME DE CHAMPIGNONS	POTAGE ST GERMAIN (Pois cassés, carottes, céleri, navet, poireaux, pomme de terre, courgette, chou fleur, oignons)	SOUPE DE BETTERAVE (betterave, fromage blanc, oignon, ail)	POTAGE CULTIVATEUR (carottes, céleri, navet, poireaux, pomme de terre, courgette, chou fleur)	CREME DE COURGETTE VACHE QUI RIT FROIDE (courgettes, vache qui rit, curry, estragon)
		YAOURT NATURE	MOUSSE AU CHOCOLAT AU LAIT	SUISSE	CREME ONCTUEUSE CAMEL	FLAN VANILLE CAMEL	LIEGEOIS CAFE	LIEGEOIS POMME FRAMBOISE
		CONFITURE DE CERISES		COMPOTEE DE FRUITS ROUGES				

Hommage à **Alain DOUTRES**



Cette mandature, débutée en 2014, est sûrement celle qui laissera aux élus des Aspres le plus mauvais souvenir sur le plan du bilan humain... En l'espace de quelques mois, deux collègues Maires, élus de la communauté de communes des Aspres nous ont quitté, alors que rien ne pouvait laisser présager une fin aussi brutale : Étienne Maso, Maire de Terrats, et plus récemment Alain Doutres.

Alain était Maire de Caixas depuis 2001. Il a trouvé la mort dans la journée du mardi 26 juin, au lendemain de ses 68 ans, à la suite d'un tragique accident.

Il aura marqué sa commune par une ténacité sans faille pour faire aboutir ses projets. Et parmi les réalisations remarquables d'Alain Doutres pour son village, il convient de citer l'acheminement de l'eau potable depuis Fourques, opération réalisée par la communauté de communes des Aspres, sous son impulsion, grâce à sa persévérance... mais également l'opération exemplaire qui a permis d'allier protection contre les risques d'incendie avec la création d'un bassin de rétention et développement économique à travers l'implantation d'une bergerie et d'une fromagerie...

Plus récemment, c'était la mise en œuvre de son Agenda d'Accessibilité Programmée (l'ADAP) pour améliorer les conditions d'accueil des publics à mobilité réduite qui présidait à son action.

L'ensemble des élus et du personnel de la communauté de communes des Aspres adressent à la famille leurs plus sincères condoléances.